

Comité directeur du 12 février 2011

Synthèse et relevés de décision.

Point n°1: *Le PV du comité directeur du 13/10/2010 est adopté à l'unanimité.*

Point n°2: Le président expose les dossiers prioritaires traités fin 2010, soit l'optimisation de la préparation à l'INSEP et la recherche de fonds exceptionnels destinés à la préparation olympique. Il souligne l'important investissement à consentir pour l'acquisition du matériel de technologie laser.

Si une solution a été trouvée pour diversifier la pratique de l'équitation, *l'entraînement en escrime reste perfectible*, sans solution envisageable à court terme.

Le président et le DTN ont été reçus par un conseiller de la Ministre des Sports pour évoquer deux axes de la politique ministérielle, *la place et le rayonnement de la FFPM à l'international et la préparation olympique*. Une fiche de détail, traitant de l'action fédérale et des implications sportives, humaines et financières qui en résultent, a été transmise aux services concernés par l'élaboration de la convention d'objectifs à venir.

Point n°3: Direction technique.

Etat de la pratique en France.

Le DTN Claude Guiguet commente une analyse sur la pratique de compétition en regard du nombre total de licencié. Nous comptons 61% de compétiteurs, pourcentage sensiblement variable selon les catégories. Ces chiffres sont comparables à la pratique générale observée dans d'autres disciplines. Il est convenu que l'outil statistique en place soit utilisé à des fins *d'analyses ciblées sur la fidélisation inter-catégories*, notamment celles pour lesquelles la pratique semble insuffisante.

Perspectives 2011.

Le DTN donne un point de situation des athlètes des équipes de France élite avant le début officiel de la saison internationale. Il dit sa confiance dans le groupe des filles et se montre optimiste sur la marge de progression du groupe des garçons.

Point n°4: Commission sportive.

Finale nationale pentajeune 2011:

Le comité directeur *adopte à la majorité une formule de combiné tir-course* avec départ handicap start. La formule alterne 3 séquences de tir avec 3 cibles mécaniques ou électroniques à atteindre dans un temps maximum de 45 secondes (1) alternées avec 3 séquences de course de 400m. Le handicap est calculé sur la base du 1/3 de seconde de natation équivalant à 1 seconde de course, celle-ci étant créditée de 8 points au barème général.

Cette formule vaut uniquement pour la finale 2011 et ne préjuge pas des conclusions de l'expérimentation en cours sur le devenir du pentajeune. Celles-ci seront exposées lors du comité directeur de juin qui arrêtera les dispositions à prendre pour la saison 2011-2012.

(1) Ce temps pourra être porté à 1mn suite aux conclusions tirées du pentajeune 5 IDF. *Cette modification éventuelle pourra être effective après approbation des membres du comité directeur.*

Calendrier national:

Le président demande que *les travaux préparatoires à l'élaboration du calendrier 2011-2012 soient lancés dès maintenant.*

Point n°5: Affiliations et licences.

Les effectifs actualisés montrent une amélioration en regard de la saison passée, sans toutefois revenir aux volumes 2009. En revanche, l'activité UNSS est en expansion significative en Ile de France. Il est à souhaiter que cette dynamique se traduise en effectifs fédéraux.

Point n°6: Finances.

Compte de gestion et bilan 2010.

L'exercice 2010 est déficitaire. L'effort consenti afin de diminuer les charges n'a pas compensé la baisse des produits. *Le compte de gestion et le bilan sont adoptés à l'unanimité.*

Budget prévisionnel 2011.

Ce budget est présenté en deux parties, l'une concernant l'usage courant établi sur les estimations de convention de la convention d'objectifs pluriannuelle, l'autre présentée comme exceptionnelle traitant des relations internationales et du surcoût de préparation olympique. Ces deux parties distinctes sont actuellement en négociation d'ensemble avec le ministère. *Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.*

Cotisations 2012.

L'affiliation fédérale passe de 100 à 110€, la licence minime et au dessus de 40 à 45€, la licence benjamin et au-dessous de 25 à 30€. *Ces montants ont été adoptés à l'unanimité.*

Grille forfaitaire de remboursement des déplacements.

Une grille actualisée est adoptée à l'unanimité, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Point n°7: sans objet.

Point n°8: Calendrier institutionnel.

Le projet de calendrier 2011-2012 est adopté à l'unanimité. Toutefois, il est admis que certaines localisations pourront être modifiées selon les opportunités rencontrées en cours de saison.

Point n°9: Questions diverses.

Sans objet

Le 14 février 2011.

Signé F.Desprès, Président de la FFPM.